



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -
PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC-PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Reconstruction quai RivièreauRenard	
Solicitation No. - N° de l'invitation F3731-190014/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 722217008	Date 2020-01-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCM-023-17827	
File No. - N° de dossier QCM-9-42198 (023)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-01-21	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Hamann, Frédéric	Buyer Id - Id de l'acheteur qcm023
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2975 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 004

TITRE : Reconstruction du quai de l'usine – phase II, Rivière-au-Renard, Québec

Inclus dans la présente modification :

1. Modification à la réponse 8 (complément d'information)
-

MODIFICATION À LA RÉPONSE 8:

Question 8 : L'article 3.4 de la section 35 31 25 mentionne, qu'étant donné les restrictions de charges sur le quai, il est possible de construire un chemin d'accès temporaire. Donc, est-ce qu'on peut en déduire qu'il est acceptable de construire une jetée et d'utiliser cette jetée pour la mise en eau des caissons ?

Réponse 8 : Une jetée temporaire serait une solution acceptable en autant que toutes les approbations environnementales pour ce faire sont obtenues par l'entrepreneur.

Il est important de noter que le chemin doit demeurer dans les limites de la zone de travaux, c'est-à-dire que le remblai temporaire ne peut s'appuyer sur la structure du chariot cavalier d'aucune façon (côté ouest du poste de déchargement actuel) qui n'appartient pas au MPO. Autrement dit la fin de talus du remblai doit être sur le fond marin et non en contact avec le mur ouest.

En considérant la dimension des nouveaux encaissements et la hauteur du remblai requis pour être hors de l'eau, il n'apparaît pas physiquement possible d'opter pour une telle méthode de travail dans ce secteur.

***** TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES*****